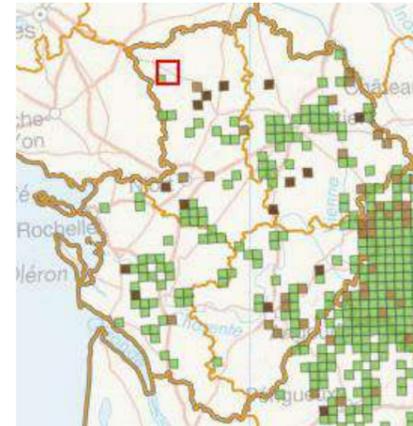


LE HETRE (FAGUS SYLVATICA)

Il est classé déterminant dans les départements de la Charente-Maritime et de la Vienne, mais reste assez rare dans les Deux-Sèvres et en Charente, du fait d'une pluviométrie insuffisante. Il est le plus souvent présent sous forme de pieds isolés, les peuplements importants étant limités à quelques massifs forestiers (Chizé, Aulnay, forêts de Secondigny, du Fouilloux, de l'Absie, de Chantemerle). Sur le site, un seul pied a été noté, le long du chemin bordé de haies le plus au nord, en limite de ZIP.



Photo 79 : Feuilles et bourgeons du Hêtre (photo hors site)

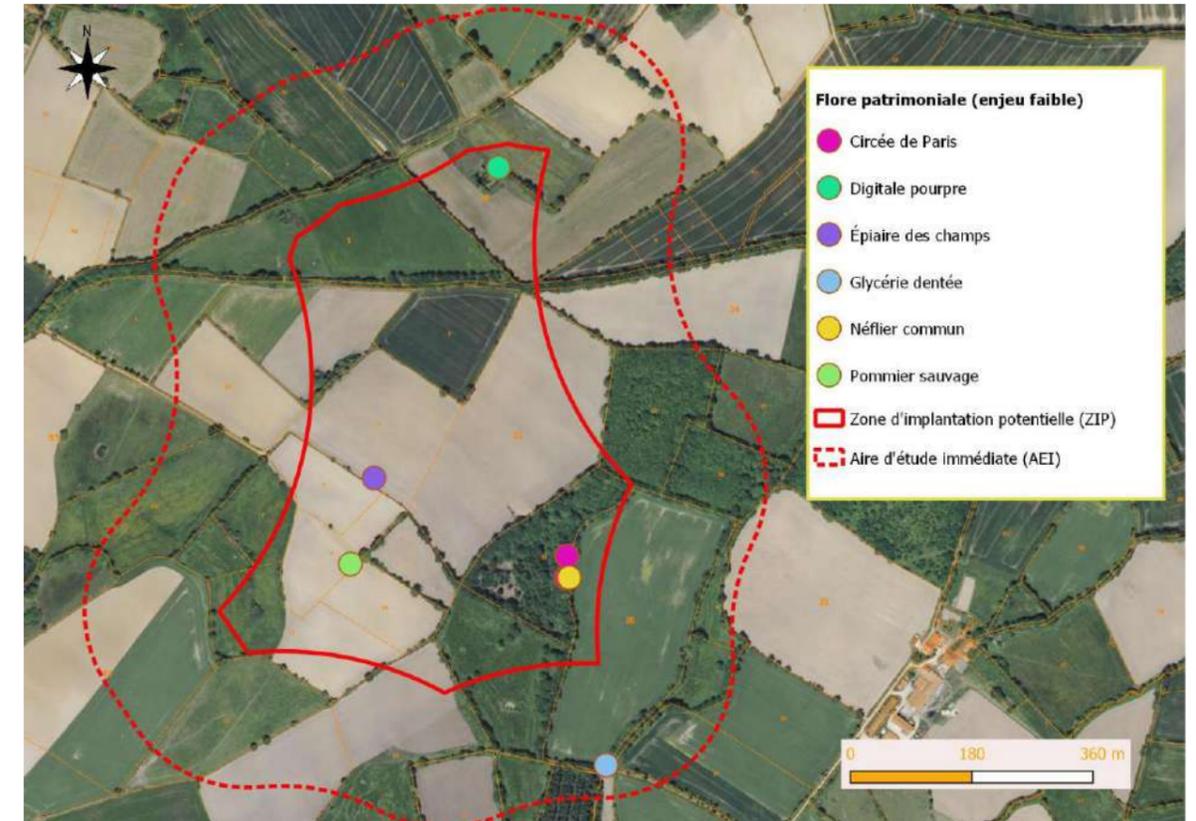


Carte 79 : Répartition du Hêtre en Poitou-Charentes (Source : ofsa.fr)

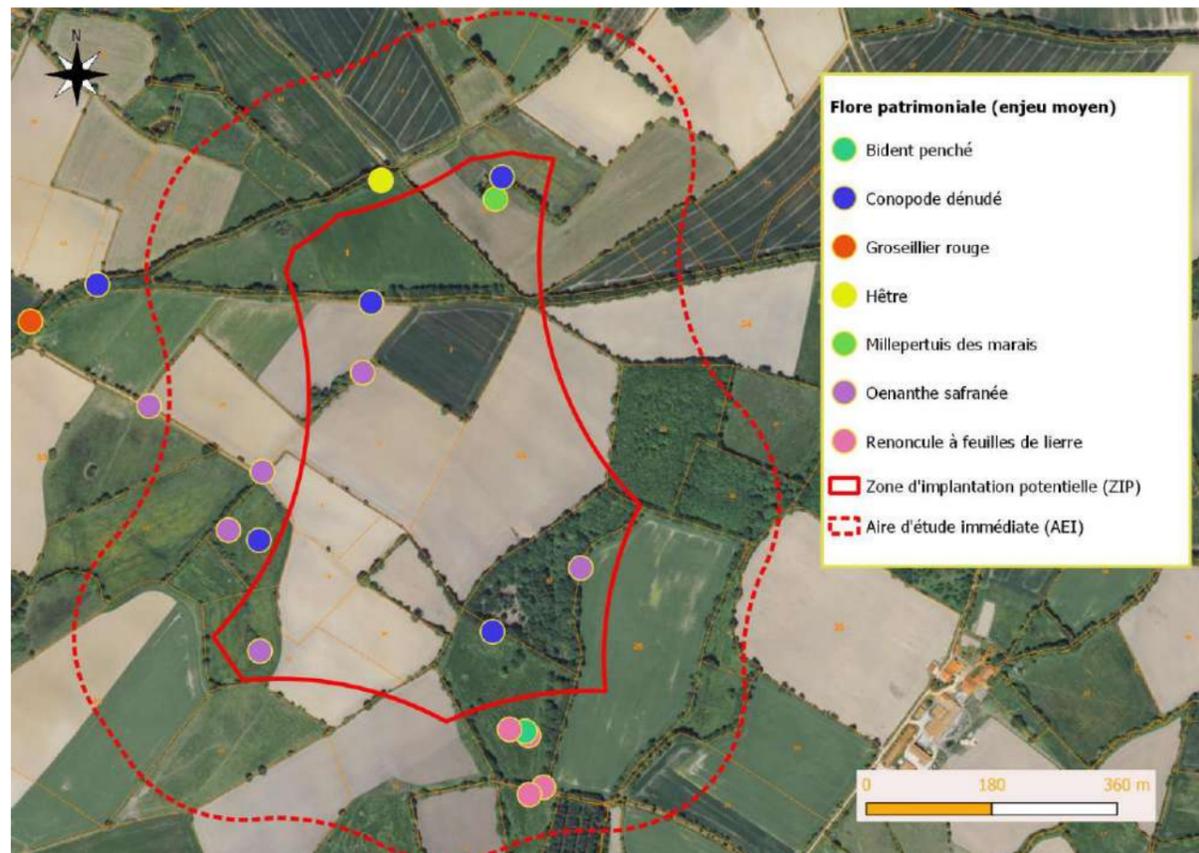
LES ESPECES VEGETALES D'INTERET PATRIMONIAL FAIBLE A MOYEN

Au total, 6 espèces d'intérêt patrimonial faible à moyen ont été recensées.

Les plantes de cette catégorie patrimoniale correspondent à des espèces peu communes dans les Deux-Sèvres ou inégalement réparties à l'échelle régionale du fait de leurs exigences écologiques particulières.



Carte 81 : Localisation des plantes d'intérêt patrimonial faible à moyen (principales stations)



Carte 80 : Localisation des plantes d'intérêt patrimonial moyen à fort

La Glycérie dentée (*Glyceria declinata*) est une plante des habitats aquatiques temporaires, qu'elle colonise lors des phases d'assèchement. C'est une espèce mal connue à l'échelle régionale, du fait des confusions possibles avec d'autres espèces de Glycérie (*G. notata*, *G. fluitans*). Elle a été notée à l'extrémité sud-est de l'AEI, en bordure de fossé temporaire.

L'Épiaire des champs (*Stachys arvensis*) est une plante assez discrète, qui pousse sur les marges des cultures sur les sols sableux ou argileux (espèce sensible à la compétition). Elle était autrefois considérée comme une espèce commune en Poitou-Charentes (Lloyd, 1886, Poirault, 1875), et a fortement régressé au cours du dernier siècle, avec toutefois des populations encore abondantes en Charente et dans les Deux-Sèvres. Elle a été notée en bordure de parcelle cultivée dans la partie centrale de la ZIP (quelques pieds).

La Circée de Paris (*Circea lutetiana*), parfois appelée « Herbe des sorcières » en raison de ses propriétés résolutes, est une petite plante discrète des sous-bois frais et ombragés (charmaies, hêtraies, frênaies). C'est une espèce sub-océanique, plus fréquente dans l'intérieur des terres, mais qui évite la proximité du littoral. Sur le site, elle a été observée le long de la lisière orientale du bois localisé au sud-est de la ZIP, avec une population de près d'une centaine de pieds.

Le Pommier sauvage (*Malus sylvestris*) est une espèce des chênaies-charmaies, qui se rencontre également sous forme de pieds isolés le long des haies. C'est le cas sur le site, où un seul individu a été noté dans une haie au sud-ouest de la ZIP.

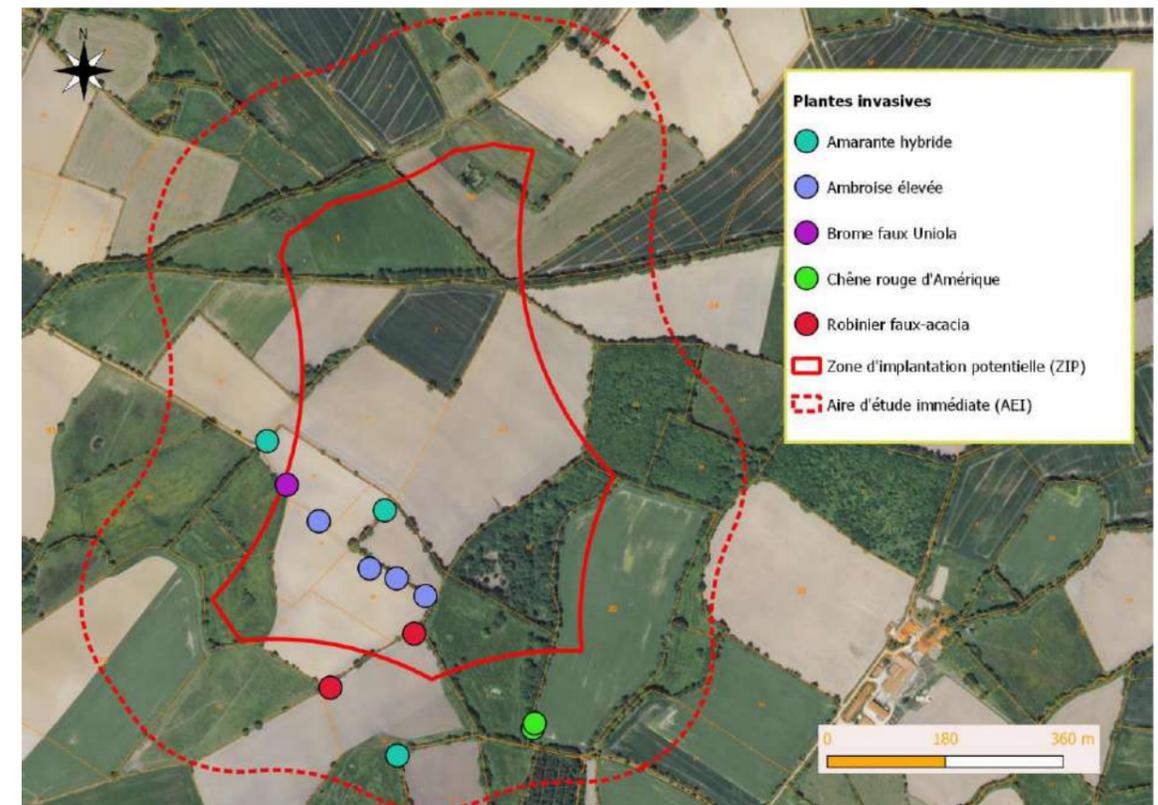
Le Néflier commun (*Crataegus germanica*) et la Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*) sont toutes deux des plantes inféodées à des chênaies sur sols pauvres, à caractère acidophile. Le Néflier a parfois une origine anthropique ancienne, mais se maintient très longtemps dans les haies et les lisières. La Digitale pourpre occupe surtout les ourlets et les coupes forestières, ainsi que les bernes plus ou moins embroussaillées des bords de routes dans la partie septentrionale des Deux-Sèvres.



Photo 80 : Cercée de Paris (feuille et inflorescence, 08/07/2020)



Photo 81 : Digitale pourpre (10/06/2020)



Carte 82 : Localisation des plantes invasives observées sur le site

II.4.2.4. LES ESPECES VEGETALES INVASIVES

Cinq espèces végétales considérées comme « invasives » en Poitou-Charentes (Fy, 2015) ont été répertoriées sur le site.

Tableau 64 : Espèces végétales invasives observées sur le site

Nom scientifique	Nom Français	Caractère invasif*	Population observée
<i>Amaranthus hybridus</i>	Amarante hybride	à surveiller	~50 pieds
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambroise élevée	avéré	~100 pieds
<i>Ceratochloa cathartica</i>	Brome faux Uniola	potentiel	20-50 pieds
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	potentiel	~10 pieds
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	avéré	~20 pieds

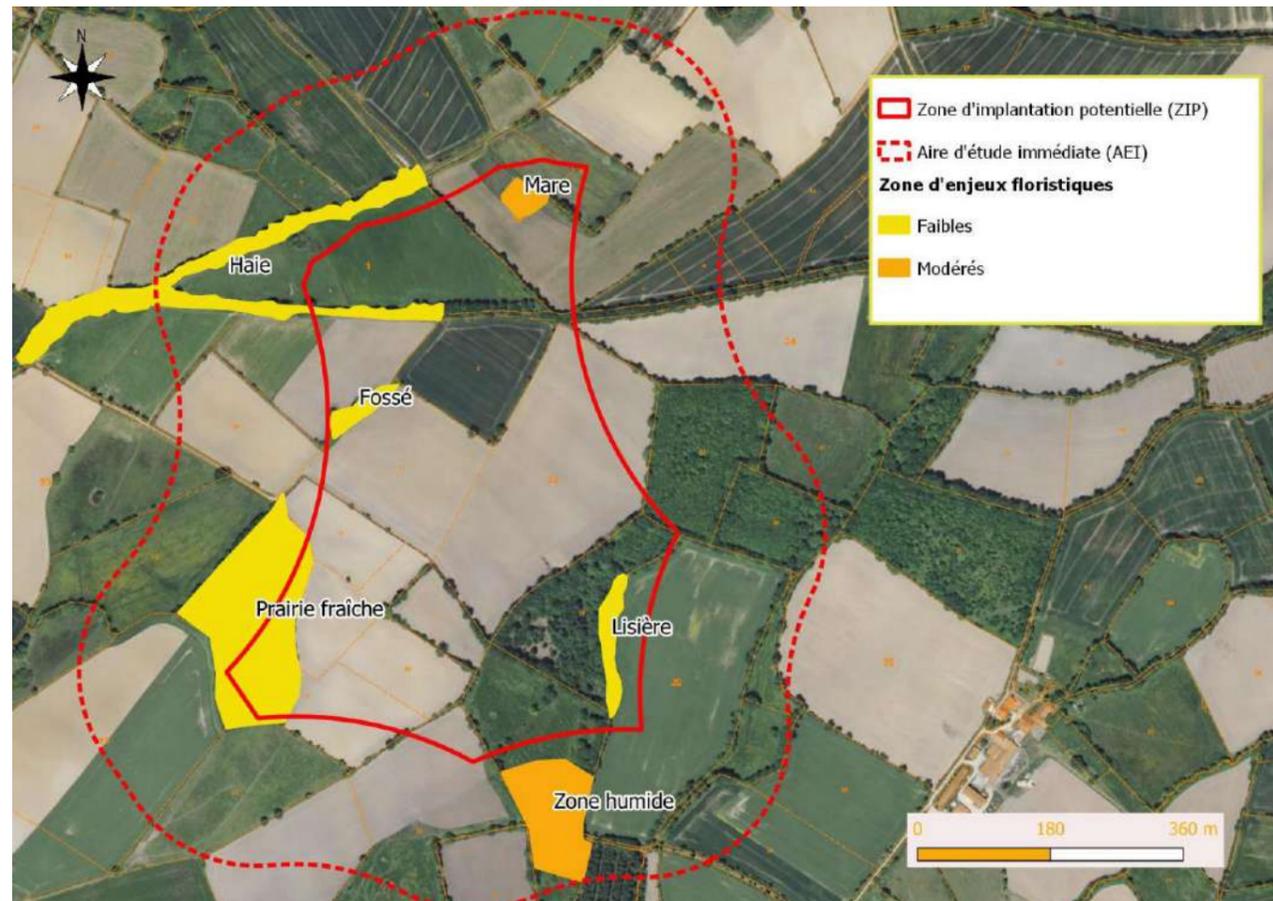


Photo 82 : Robinier faux-acacia (sud de la ZIP, 10/06/2020) et Ambrosie ou Ambroise élevée (photo hors site)

Aucune de ces plantes n'atteint des effectifs importants sur le site. Parmi ces dernières, l'Ambrosie ou Ambroise élevée (*Ambrosia artemisiifolia*) est une plante à propriété allergénique, encore peu présente dans la partie nord des Deux-Sèvres, qui se propage facilement dans les cultures (sols dénudés).

II.4.2.5. CONCLUSION

Avec un total de 189 espèces recensées, la flore du site apparaît faiblement diversifiée. Les cortèges les plus significatifs correspondent aux plantes des habitats rudéralisés (cultures et prairies plus ou moins artificialisées), les plantes des sous-bois et celles des milieux humides étant peu représentées. Sur le plan patrimonial, le site compte 7 espèces assez rares dans les Deux-Sèvres dont deux considérées comme quasi-menacées à l'échelle régionale, mais aucune plante protégée, déterminante pour les Znieff en Nouvelle-Aquitaine ou rare à l'échelle départementale. Pour la plupart, les espèces patrimoniales sont liées à des habitats plus ou moins marginaux sur le site (mares et bordures aquatiques ou palustres, et lisières forestières), et présentent des effectifs de populations plutôt réduits.



Carte 83 : Synthèse sur les enjeux floristiques de l'aire d'étude

II.4.3. LES MAMMIFERES (HORS CHIROPTERES)

II.4.3.1. LES CARACTERISTIQUES DU PEUPELEMENT

Les prospections mammalogiques (hors chiroptères) ont permis de recenser 14 mammifères (hors chiroptères) sur le site.

Tableau 65 : Mammifères recensés sur le site (hors chiroptères)

Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
<i>Canis familiaris</i>	Chien	N	N						
<i>Felix catus</i>	Chat domestique	N	N						
<i>Martes martes</i>	Martre des pins	AR	C	X	LC		LC	5	LC
<i>Martes foina</i>	Fouine	C	C		LC		LC		LC
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	C	TC		LC		LC		LC
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	C	TC		LC		LC		LC
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	C	TC		LC		LC		LC
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	C	TC		LC		LC		LC
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	C	TC		LC		LC		LC
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	C	TC		LC	NM2	LC		LC
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	C	TC		LC		LC		LC
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	C	TC		LC	NM2	LC		LC
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	C	TC		LC		LC		LC
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	C	TC		NA(a)		NA		LC

Carnivores	Ongulés	Lagomorphes	Insectivores	Rongeurs
------------	---------	-------------	--------------	----------

Rareté 79 (échelle expert) et rareté région (d'après Prévost & Gailledrat, 2011): TC=Très Commun ; C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; N=Introduit/Domestique. **Znieff** (X=espèce déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes) : PCN, 2018. **LR PC (Liste Rouge Poitou-Charentes, Gailledrat & Prévost, 2017)** : VU=Vulnérable ; NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes ; NA(a)=Non évalué. **Statut France** : 2 (article 2) = protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3) = protection totale des individus ; 4 et 5 = protection partielle ; 6 = prélèvement soumis à autorisation. **LR Fr (Liste Rouge France, d'après UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2009)** : LC=Préoccupation mineure ; NT=Espèce quasi menacée ; VU=Vulnérable ; NAA=Non applicable. **Dir, Hab, (Directive Habitats)** : 2 (annexe 2) = espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZPS ; 4=annexe 4 (espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte) ; 5=annexe 5 (espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion). **LR Monde (Liste Rouge Mondiale, IUCN, 2008, reprise d'après UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2009)** : NT=Espèce quasi menacée, LC=Préoccupation mineure ; NE=Non Evalué.

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------



Photo 83 : Observations crépusculaires montrant un Renard, un lièvre et un Chevreuil sur la même parcelle

Quatorze espèces de mammifères, en plus des 18 espèces de chiroptères, ont été recensées sur le site, soit une diversité assez forte, en partie liée à la pression d'observation assez importante mise en œuvre sur le site (piégeage photographique). En revanche, la très faible représentation des micromammifères (insectivores et rongeurs de petites tailles) est due à un biais méthodologique, car aucune campagne de piégeage, autre que photographique (piège cage), n'a été menée sur le site.



Photo 84 : Chevreuil femelle au nord de la ZIP (12/05/2020)

Images extraites du piège photo (juillet 2020) :



Photo 85 : Sangliers



Photo 86 : Renard et Fouine ayant prédaté un œuf



Photo 87 : Chat et Chevreuil (femelle et faon)

II.4.3.2. L'INTERET PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial des mammifères est établi à partir des différents critères exposés dans le tableau suivant.

Tableau 66 : Critère d'appréciation de l'intérêt patrimonial des mammifères (hors chiroptères)

Échelles	Critères	Catégories	Intérêt patrimonial
	Communautaire Annexe 2 de la Directive Habitats (JO L 206 du 22.7.1992)		Fort à très fort
	Nationale Liste Rouge (UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017)	RE, CR, EN VU, NT	- Fort à très fort - Moyen à fort - Faible à moyen
	Nationale Espèces protégées sur le territoire national (Arrêté du 23 avril 2007)		
	Régionale Espèces protégées en Poitou-Charentes (arrêté du 19/04/1988)	RE, CR, EN VU, NT	- Moyen à fort - Fort à très fort - Moyen à fort
	Régionale Espèces déterminantes pour les Znieff en Nouvelle-Aquitaine (Abadie et al., 2019)		
	Départementale - Espèce Rare (<10 stations connues dans les Deux-Sèvres)		- Fort à très fort
	Départementale - Espèce Assez Rare (<50 stations connues dans les Deux-Sèvres)		- Moyen à fort
	Départementale - Espèce Peu Commune (> 50 stations mais répartition restreinte ou limite d'aire)		- Faible à moyen

Parmi les mammifères inventoriés, la **Martre des pins** est une espèce assez rare à l'échelle départementale et classé déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes (**intérêt patrimonial moyen à fort**). Deux autres espèces présentent un intérêt patrimonial faible à moyen, du fait de leur statut d'espèce protégée à l'échelle nationale (**Hérisson d'Europe** et **Écureuil roux**), ces deux dernières espèces étant communes à l'échelle départementale et régionale.

LA MARTRE DES PINS (*MARTES MARTES*)

C'est un carnivore typiquement forestier qui exploite habituellement un territoire assez vaste, atteignant facilement 30 hectares. En Poitou-Charentes, elle est surtout présente dans la moitié orientale de la région, et reste assez rare dans les Deux-Sèvres et en Charente-Maritime, où les grandes surfaces boisées sont plus dispersées.

Sur le site, elle a été recensée par le biais du piège photographique disposé le long d'une coulée également empruntée par la Fouine et par d'autres carnivores (renard, chat errant). Habituellement nocturne, elle évite en général la proximité des habitations. Elle se nourrit principalement de petits rongeurs, mais peut se montrer très opportuniste dans l'exploitation de ses territoires de chasse.

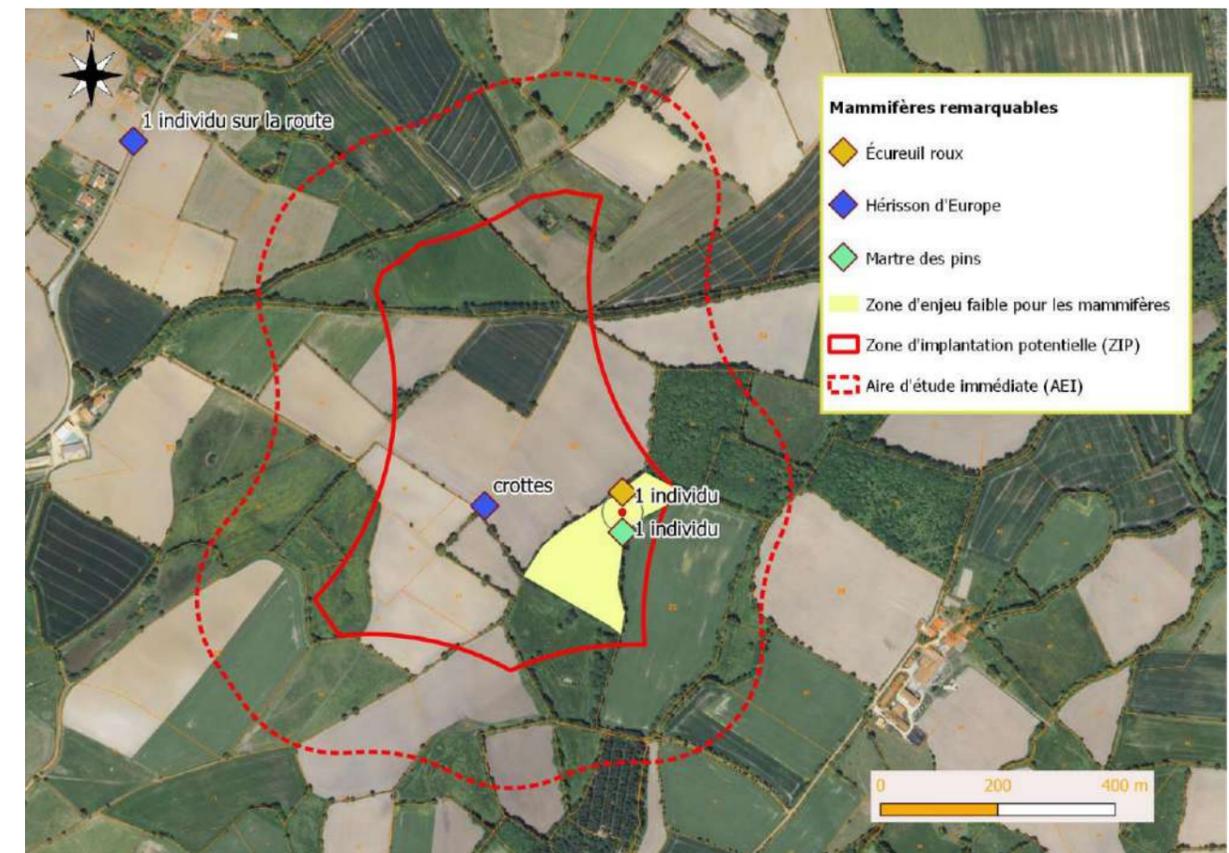


Photo 88 : Martre des pins prise au piège photo (bois au sud-est de la ZIP, juillet 2020)



Carte 84 : Répartition de la Martre des pins dans les Deux-Sèvres (Source : www.nature79.org)

Pour les deux autres mammifères d'intérêt patrimonial faible à moyen, le **Hérisson d'Europe** a été noté le long d'une haie dans la partie centrale de l'aire immédiate et également le long de la route qui relie Cirières à Brétignolles, à l'ouest de l'AEI. **L'Écureuil roux** a été noté uniquement dans le bois au sud-est de la ZIP (piège photo et indices de présence). Cette parcelle boisée constitue donc la seule zone sensible pour les mammifères (enjeu faible) à l'échelle de l'AEI.



Carte 85 : Localisation des mammifères remarquables et synthèse sur les enjeux

II.4.3.3. CONCLUSION

La faune des mammifères (hors chiroptères) est relativement diversifiée, et comprend un peuplement mixte des zones agropastorales et des espaces boisés, sans enjeu conservatoire très marqué en dehors de la présence de la Martre des pins, dont une partie du territoire correspond au boisement localisé au sud-est de la ZIP.

II.4.4. L'HERPETOFAUNE (AMPHIBIENS ET REPTILES)

II.4.4.1. LES CARACTERISTIQUES DU PEUPELEMENT

L'herpétofaune répertoriée sur le site comprend 6 amphibiens et 2 reptiles.

Tableau 67 : Herpétofaune recensée sur le site

Groupe	Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
Amphibien	<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux	C	C		LC	3	LC		LC
	<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	AC	AC	1	NT	2	NT	4	LC
	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	C	C		LC	3	LC		LC
	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille commune	SMC-AC	SMC-AC		DD	5	NT	5	LC
	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	C	C		NA	3	LC	5	LC
	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	AC	AC		LC	3	LC		LC
Reptile	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	C	C		LC	2	LC		LC
	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	C	C		LC	2	LC	4	LC

Rareté 79 et rareté région (échelle expert) : C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; TR=Très Rare ; SMC=Statut Mal Connu. **Znieff (d'après PCN, 2018) :** 1=Déterminant en Poitou-Charentes. **LR PC 2016 (Liste Rouge Poitou-Charentes, 2016) :** NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes. **Statut France :** 2 (article 2)=protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3)=protection totale des individus ; 4 et 5 : protection partielle. **LR Fr (Liste Rouge France, d'après UICN France, MNHN & SHF, 2009) :** VU=Vulnérable ; NT=Quasi-menacé ; LC=Préoccupation mineure. **Dir, Hab, (Directive Habitats) :** 2=annexe 2 (espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de ZPS) ; 4=annexe 4 (espèce animale d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte) ; 5=espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion. **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008, extraite de UICN France, MNHN & SHF, 2009) :** LC=Préoccupation mineure.

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

Aucune des espèces observées n'est très abondante sur le site, les milieux favorables aux batraciens et aux reptiles étant peu représentés sur l'aire d'étude : seulement deux mares et quelques portions de fossés temporaires pour les amphibiens, et principalement haies et talus bien exposés pour les reptiles. Pour ces derniers, la diversité observée est très faible, puisqu'une seule espèce de serpent a été notée malgré près d'une centaine d'heures passées sur le site lors des prospections multigroupes.

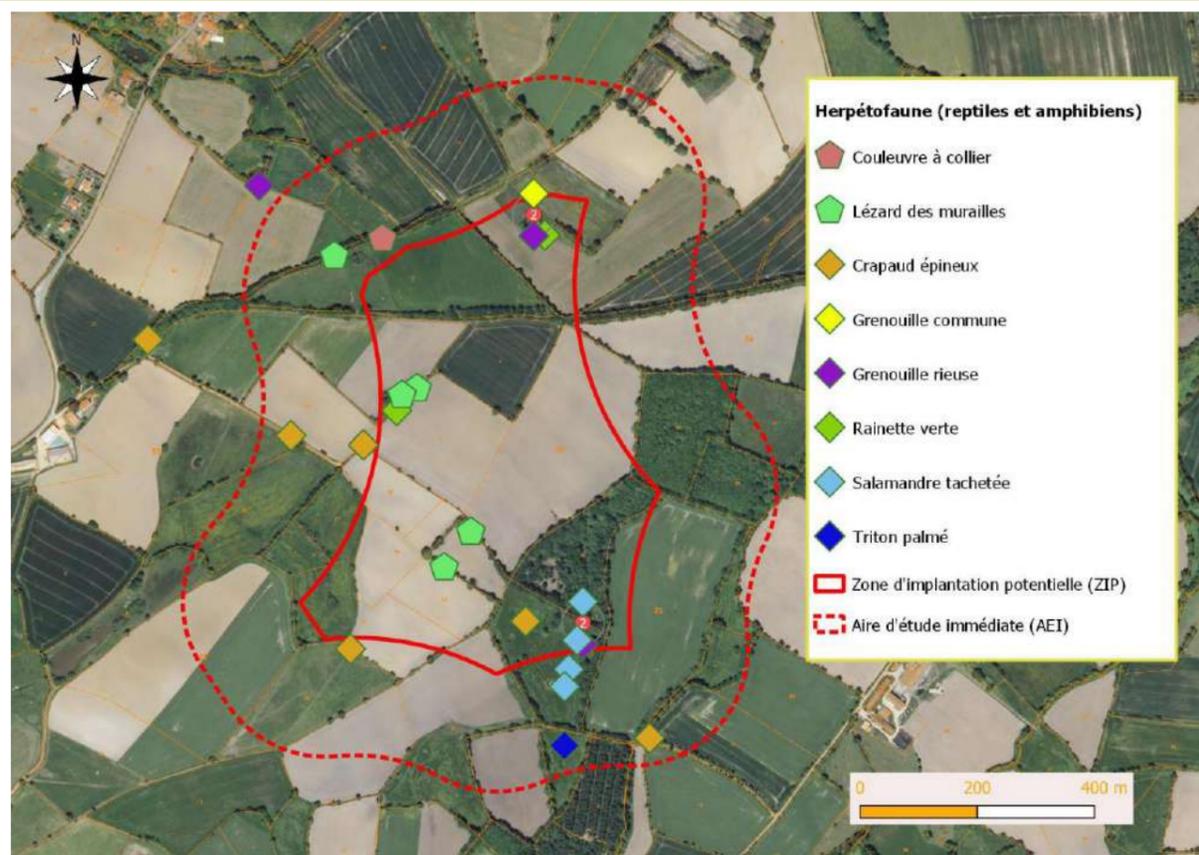
II.4.4.2. L'INTERET PATRIMONIAL

L'appréciation de l'intérêt patrimonial des amphibiens et des reptiles s'appuie sur les critères exposés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 68 : Critère d'appréciation de l'intérêt patrimonial des reptiles et amphibiens

Échelles	Critères	Catégories	Intérêt patrimonial
Communautaire	Annexe 2 de la Directive Habitats (JO L 206 du 22.7.1992)		Fort à très fort
Nationale	Liste Rouge (UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017)	RE, CR, EN, VU	- Fort à très fort
	Espèces protégées sur le territoire national (Arrêté du 23 avril 2007)	NT	- Moyen à fort - Faible à moyen
Régionale	Liste Rouge Poitou-Charentes (DREAL-PC, 2018)	RE, CR, EN, VU	- Fort à très fort
	Espèces déterminantes pour les Znieff en Poitou-Charentes (Jourde & Terrisse, 2001)	NT	- Moyen à fort - Moyen à fort
Départementale	- Espèce Rare (<10 stations connues dans les Deux-Sèvres)		- Fort à très fort
	- Espèce Assez Rare (<50 stations connues dans les Deux-Sèvres)		- Moyen à fort
	- Espèce Peu Commune (> 50 stations mais répartition restreinte ou limite d'aire)		- Faible à moyen

Toutes les espèces identifiées sur le site sont assez fréquentes à l'échelle départementale ou régionale, mais bénéficient d'une protection partielle ou totale à l'échelle nationale. Parmi les amphibiens recensés, la **Rainette verte** est classée déterminante pour les Znieff en Poitou-Charentes, cette dernière, ainsi que la **Grenouille commune (Pelophylax kl. esculenta)** étant également classées « NT » (quasi menacé) sur la liste rouge nationale (**intérêt patrimonial moyen à fort**). Toutes les autres espèces, bien que communes en Poitou-Charentes, ont un **intérêt patrimonial faible à moyen**, du fait de leur statut d'espèce protégée. La localisation des différentes espèces est précisée sur la carte ci-après.



Carte 86 : Localisation des reptiles et amphibiens observés sur le site

LES AMPHIBIENS D'INTERET PATRIMONIAL MOYEN A FORT

Deux espèces d'amphibien d'intérêt patrimonial moyen à fort ont été recensées sur site.

LA RAINETTE VERTE (*HYLA ARBOREA*)

Elle a été détectée en deux points du site, en bordure de la mare au nord-est de la ZIP (une vingtaine de chanteurs) et au niveau d'une haie en limite centre-ouest de la ZIP (1 chanteur vraisemblablement en phase terrestre). Cette espèce recherche habituellement des habitats aquatiques de taille suffisante pour permettre le développement des têtards, qui se métamorphosent au cours du mois de juin. Elle est encore relativement abondante en Poitou-Charentes, les menaces qui pèsent sur les populations étant surtout liées à des causes générales (raréfaction des mares, eutrophisation des plans d'eau, pesticides agricoles...).



Photo 89 : Rainette verte (*Hyla arborea*) - (photo hors site)



Carte 87 : Répartition régionale de la Rainette verte (Source : PCN, 2002)

LA GRENOUILLE COMMUNE (*PELOPHYLAX KL. ESCULENTUS*)

La Grenouille commune fait partie d'un complexe d'espèces qui restent aujourd'hui mal connues à l'échelle régionale (espèces du genre *Pelophylax*). Aussi son statut de conservation est-il actuellement assez incertain, avec toutefois une forte suspicion de régression à l'échelle nationale, d'où son classement en « NT » (espèce quasi menacée) sur la liste rouge française. Sur le site, elle a été identifiée à la fois par ses vocalisations et par des critères morphologiques (couleur des sacs vocaux, colorations de l'iris et du fond de cuisse...). Elle n'est présente qu'au niveau de la mare située au nord-est de la ZIP, avec une population qui semble peu abondante (quelques chanteurs).



Photo 90 : Grenouille commune (photo hors site)

LES REPTILES ET AMPHIBIENS D'INTERET PATRIMONIAL FAIBLE A MOYEN

Six espèces de reptile et amphibien d'intérêt patrimonial faible à moyen ont été recensées sur le site.

Parmi les autres amphibiens recensés sur le site, le **Crapaud épineux** a été noté à plusieurs reprises en divagation nocturne sur le site, où il ne semble cependant pas se reproduire. Le **Triton palmé** a été observé uniquement à l'extrémité sud de l'AEI, dans la petite zone humide qui s'étend en contrebas de la mare pastorale (une dizaine d'individus). La **Salamandre tachetée** se reproduit au niveau du réseau de fossés temporaires liés à cette mare pastorale, au sud de la ZIP, avec plus d'une centaine de larves observées au total. La **Grenouille rieuse** occupe les deux mares permanentes du site (populations de quelques dizaines d'individus) ainsi que des mares périphériques au sein de l'aire rapprochée. Parmi les reptiles, la **Couleuvre à collier** n'a été notée qu'en limite nord de la ZIP, en bordure du chemin bordé de haies. Le **Lézard des murailles** est plus abondant sans toutefois atteindre des effectifs très importants, avec une répartition plus homogène au sein de l'aire d'étude.



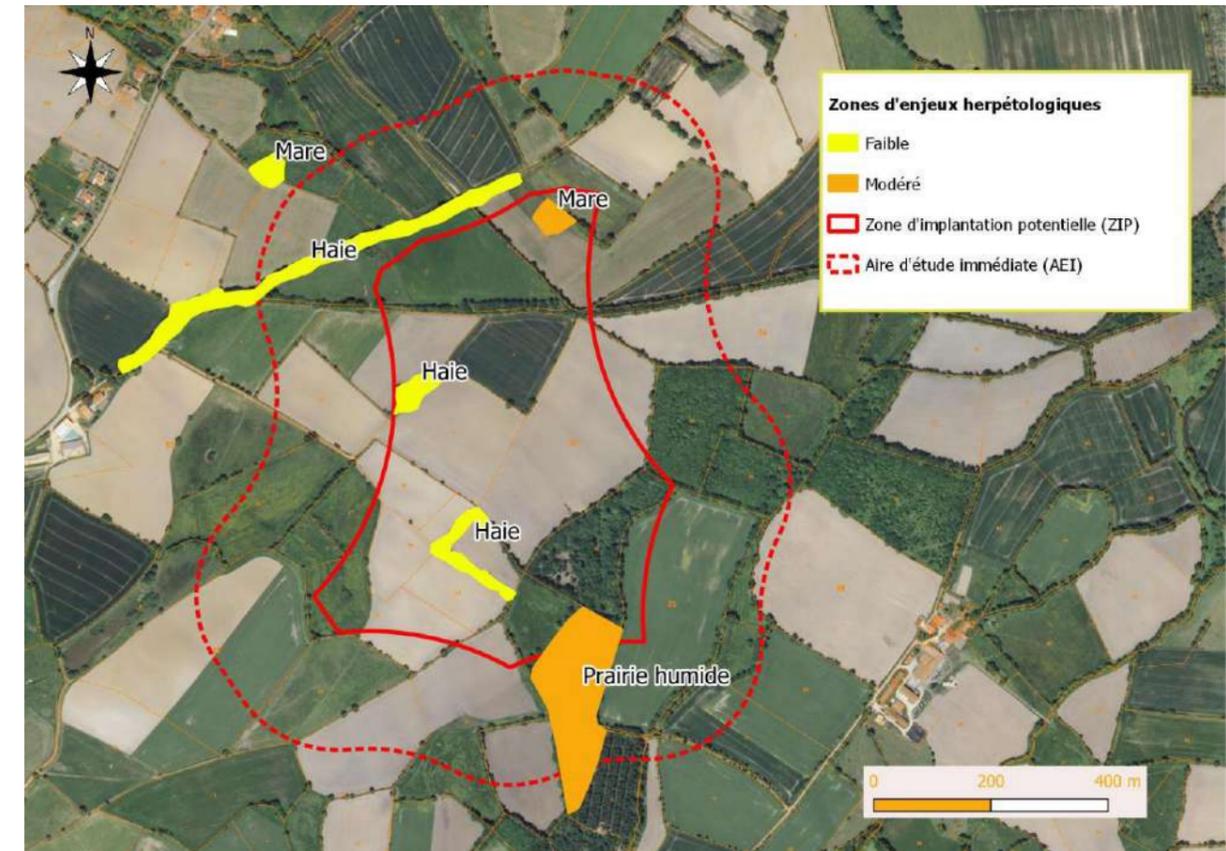
Photo 91 : Larves de Salamandre tachetée (sud-est de la ZIP, 21/03/2020) et Crapaud épineux en divagation (23/09/2020)



Photo 92 : Grenouille rieuse en phase terrestre (27/08/2020)

II.4.4.3. CONCLUSION

Avec un total de 8 espèces recensées, l'herpétofaune du site reste moyennement diversifiée. Les habitats favorables aux amphibiens et aux reptiles sont assez peu représentés sur la zone du projet, les populations apparaissant très dispersées à l'échelle de l'aire d'étude immédiate.



Carte 88 : Synthèse sur les enjeux herpétologiques de l'aire d'étude

II.4.5. L'ENTOMOFAUNE (INSECTES)

Trois principaux groupes d'insectes ont été inventoriés sur le site : les **odonates** (libellules et demoiselles), les **lépidoptères rhopalocères** (papillons de jour), et les **orthoptères** (criquets, sauterelles et espèces voisines). Les **Coléoptères saproxylophages** n'ont pas fait l'objet d'inventaires systématiques, mais les espèces à forte valeur patrimoniale (Grand Capricorne, Lucane, etc.) ont cependant été recherchées spécifiquement par prospections des arbres (indices de présence) et observation des adultes en activité. Pour les différents groupes d'insectes, les prospections ont surtout porté sur l'aire d'étude immédiate, avec des compléments ponctuels au niveau de l'aire rapprochée pour les orthoptères (détection nocturne des chants) et pour les coléoptères saproxylophages (pointage des indices de présence sur les arbres). Comme pour la flore et les autres groupes faunistiques, la pression d'observation mise en œuvre pour l'étude de l'entomofaune a représenté environ 6 journées de terrain, réparties sur les périodes les plus favorables pour l'inventaire des insectes (fin de printemps, été et début d'automne).

Pour les différents groupes étudiés, l'intérêt patrimonial des espèces est établi sur la base de leurs statuts à différentes échelles géographiques (cf. tableau ci-après).

Tableau 69 : Critère d'appréciation de l'intérêt patrimonial de l'entomofaune

Échelles		Critères	Catégories	Intérêt patrimonial
	Communautaire	Annexe 2 de la Directive Habitats (JO L 206 du 22.7.1992)		Fort à très fort
	Nationale	Liste Rouge (UICN France, MNHN, 2012-2016)	RE, CR, EN, VU	- Fort à très fort - Moyen à fort
		Espèces protégées sur le territoire national (Arrêté du 23 avril 2007)	NT	- Fort à très fort
	Régionale	Liste Rouge Poitou-Charentes (DREAL-PC, 2018)	RE, CR, EN, VU	- Fort à très fort - Moyen à fort
		Espèces déterminantes pour les Znieff en Poitou-Charentes (PCN, 2018)	NT	- Moyen à fort
	Départementale	- Espèce Rare (<10 stations connues dans les Deux-Sèvres) - Espèce Assez Rare (<50 stations connues dans les Deux-Sèvres) - Espèce Peu Commune (> 50 stations mais répartition restreinte ou limite d'aire)		- Fort à très fort - Moyen à fort - Faible à moyen

II.4.5.1. LES ODONATES (LIBELLULES ET DEMOISELLES)

LES CARACTERISTIQUES DU PEUPEMENT

Seulement 4 espèces d'odonates ont été notées sur le site, soit une diversité très faible pour ce groupe d'insectes.

Tableau 70 : Odonatofaune recensée sur le site

Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	LR Fr	Statut France	LR Eur	Dir Hab	LR Monde
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	C	C		LC	LC		LC		
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé	AR	PC	79,86	NT	LC		LC		
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage	AR	AR		LC	LC		LC		
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	C	C		LC	LC		LC		

Rareté 79 et rareté région (estimées d'après PCN, 2009, et Dommanget et al., 2002): C=Commun ; AC=Assez Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; TR=Très Rare. **Znieff (d'après PCN, 2018) :** 1=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (). **LR PC (Liste Rouge Poitou-Charentes, Suarez, 2018) :** CR=En danger Critique d'extinction ; VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure. **Statut France (protection) :** 2 (article 2): protection totale des individus et des habitats ; 3 (article 3): protection totale des individus ; 4 et 5 : protection partielle ; 6: prélèvement soumis à autorisation. **LR Fr (Liste Rouge France, UICN & MNHN, 2016) :** EN=En danger ; VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure. **Dir. Hab. (Directive Habitats Faune Flore).** **LR Monde** (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008).

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

Aucune de ces 4 espèces ne présentait de populations importantes au sein de l'aire d'étude. Les observations effectuées portaient presque toujours sur des individus isolés ou de très petits effectifs, même aux abords des habitats aquatiques potentiellement favorables. Les deux mares présentes au sein de l'aire d'étude sont en effet peu propices pour la faune des odonates, soit en raison de leur empoissonnement probable (mare nord), soit du fait du caractère abrupt des berges (mare sud).

L'INTERET PATRIMONIAL

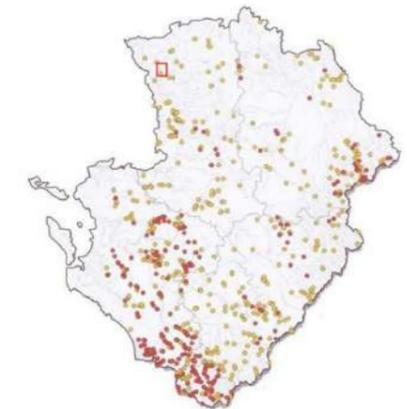
La faune des odonates observée sur le site comprend **deux espèces assez rares** dont une classée quasi menacée (NT) sur la liste rouge régionale :

LE CORDULEGASTRE ANNELE (*CORDULEGASTER BOLTONII*)

Il est classé déterminant pour les Znieff dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne, où ses populations sont plus localisées en comparaison de celles de Charente et de Charente-Maritime. C'est une espèce liée aux eaux courantes des ruisseaux et des rivières, et dont le pic d'émergence se situe généralement autour de la mi-juin. Sur le site, les observations ont porté sur des individus isolés, notés en juillet puis en août en deux points opposés de la ZIP. Il semble exploiter temporairement les haies et les lisières comme territoire de chasse, mais sans montrer aucun signe de territorialité, et ne se reproduit donc pas sur le site, où les habitats aquatiques ne correspondent pas à ses exigences écologiques.



Photo 93 : Cordulégastré annelé (photo hors site)



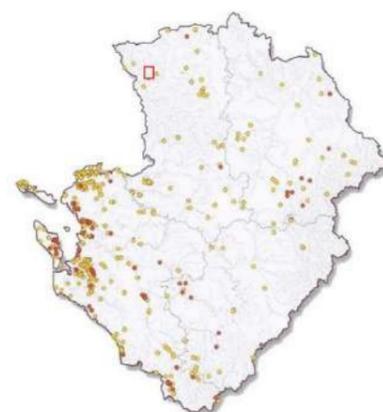
Carte 89 : Répartition du Cordulégastré annelé en Poitou-Charentes (Source : PCN, 2009)

LE LESTE SAUVAGE (*LESTES BARBARUS*)

Cette petite demoiselle apprécie les habitats aquatiques précaires dès lors qu'ils sont ensoleillés et se réchauffent rapidement. Elle est assez rare à l'échelle départementale mais semble être en expansion dans la région, alors qu'elle était plutôt cantonnée, initialement, aux zones littorales. Sur le site, cette demoiselle a été notée lors des prospections de juillet 2020 aux abords de la mare localisée au nord-est de la ZIP, avec une petite population forte d'une dizaine d'individus seulement.



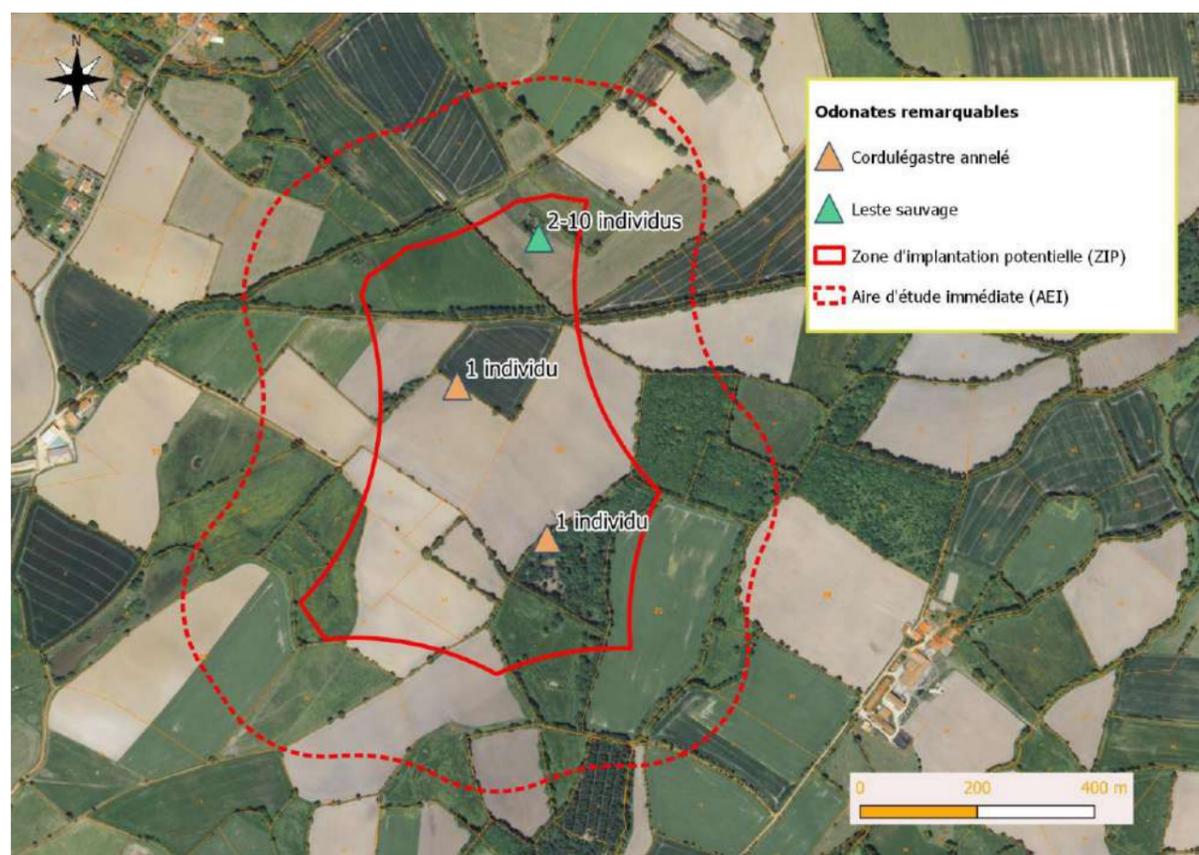
Photo 94 : Leste sauvage en bordure de la mare au nord-est de la ZIP (08/07/2020)



Carte 90 : Répartition du Leste sauvage en Poitou-Charentes (Source : PCN, 2009)

CONCLUSION

La faune des odonates est très peu diversifiée sur le site, du fait de la rareté relative des milieux aquatiques. À noter cependant la présence de deux espèces assez rares dont une vraisemblablement erratique sur le site.



Carte 91 : Localisation des odonates patrimoniaux

II.4.5.2. LES RHOPALOCERES (PAPILLONS DE JOUR)

LES CARACTERISTIQUES DU PEUPLEMENT

Un total de 15 espèces de papillons de jour a été recensé sur le site, soit une diversité relativement faible, compte tenu des surfaces prospectées.

Tableau 71 : Rhopalocères observés sur le site

Nom scientifique	Nom français	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR Fr	Dir Hab	LR Monde
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L')	C	C		LC				
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns (L')	C	C		LC				
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun (Le)	C	C		LC				
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La)	C	C		LC				
<i>Leptidea sinapis</i>	Piérade du Lotier (La)	C	C		LC				
<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain (Le)	PC	AC		LC				
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le)	C	C		LC				
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil (Le)	C	C		LC				
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue (La)	AC	AC		LC				
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine (La)	C	C		LC				
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis (Le)	C	C		LC				
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou (La)	C	C		LC				
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave (La)	C	C		LC				
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis (L')	C	C		LC				
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain (Le)	C	C		LC				

Rareté 79 et région (échelle expert) : C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; SMC=Statut Mal Connue. **Znieff :** X=Déterminant en Poitou-Charentes, ou dans les départements indiqués entre parenthèses (PCN, 2018). **LR PC 2018 (Liste Rouge Poitou-Charentes, Dreal PC, 2018) :** LC=Préoccupation mineure. **Statut France (protection).** **LR Fr (Liste Rouge France, d'après UICN, MNHN & OPIE, 2012).** **Dir. Hab. (Directive Habitats Faune Flore).** **LR Monde (Liste Rouge mondiale, IUCN, 2008).**

Intérêt patrimonial :	En rouge=fort à très fort	En bleu=moyen à fort	En vert=faible à moyen
-----------------------	----------------------------------	-----------------------------	-------------------------------

Pour ce groupe d'insectes, la majeure partie des observations a été effectuée le long des haies et des lisières les mieux exposées. Très peu de papillons de jour volent, en effet, dans les monocultures (céréalières ou fourragères) qui dominent sur l'aire d'étude, en dehors de quelques espèces liées aux Brassicacées cultivées (Piérides), et des papillons aux mœurs migratoires (Souci...).